

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

en exercice 11  
présents 09  
votants 09

L'an deux mille vingt et deux, le **HUIT AVRIL**  
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FRAJOU**  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, Maire de Saint-Frajou  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 04/04/2022

**PRESENTS** : Gisèle ALAUX, Francis BAGNERIS, Jean-Claude BAROUSSE Yves BOURRUST, Karl HAFF,  
Alain DAVEZAC, Cécile GARDELLE, Lionel LOUBENS, Mélanie ROLLIN,

**ABSENTE** : Eric GARDELLE, Philippe TESSON

Secrétaire de séance : Cécile GARDELLE



**DELIBERATION 2022/10**

**OBJET** : Demande d'aide LEADER pour la création d'un dôme pour l'implantation d'une table d'orientation.

Monsieur le maire expose le projet suivant :

Terrassement et création d'un dôme pour l'implantation d'une table d'orientation de 360° avec accès PMR sécurisé et aménagement autour d'une table de pique-nique et de bancs.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à **40 000 € HT** correspondant au(x) devis présenté(s) par :

Fournisseurs	HT
- LABAS T.P	40 000.00 €
- GUITET TP	42 500.00 €

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **ADOpte** le projet de terrassement et création d'un dôme pour l'implantation d'une table d'orientation de 360° avec accès PMR sécurisé et aménagement autour d'une table de pique-nique et de bancs pour un montant de **40 000.00 € HT**,
- **SOLLICITE** une aide au projet LEADER pour un montant de 16 000.00. € soit 40. % du montant du projet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec le projet  
et arrête le plan de financement suivant :

Dépenses	HT	Recettes	HT
Études – maîtrise d'ouvrage		Département	16 000.00 €
Travaux	40 000.00 €	Financement européens (LEADER)	16 000.00 €
.....		Autofinancement	8 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 000.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 000.00 €</b>

Monsieur le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Rendu exécutoire le : 20/04/2022

Le Maire,  
Alain DAVEZAC

